COMMUNE DE SPA

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DE LA FORÊT DOMANIALE DU SUD DE SPA (PROJET)

Projet de décision qui relève de la *catégorie A2* des plans et programmes dont l'adoption comporte une phase de participation du public, telle que déterminée par l'Art. D.29-1, §3 du Code de l'Environnement. Projet de décision soumis à enquête publique en vertu de l'Art. 59 §2 du Code Forestier.
Enquête publique organisée conformément aux Art. D.29-7 à D.29-20 et R.41-6 à R.41-9 du Code de l'Environnement.

L'administration communale de Spa porte à la connaissance de la population que le **Projet de Plan d'Aménagement Forestier (PPAF) de la Forêt domaniale du Sud de Spa,** dont l'auteur est le Service public de Wallonie Agriculture, ressources naturelles et environnement - Département de la nature et des forêts - Direction extérieure de Liège, ainsi que le **Rapport d'Incidences Environnementales (RIE),** sont soumis à enquête publique. Cette enquête publique a pour but de recueillir l'avis du public en vue de l'adoption de ce plan par le ministre wallon en charge des forêts de la Région Wallonne, propriétaire de la Forêt domaniale du Sud de Spa.

La durée de cette enquête est de 45 jours. Une réunion d'information est organisée le mardi 12 mars 2024 à 18h à la grande salle de la Maison de la Nature à Bérinzenne (Route de Bérinzenne, 4 à Spa / CRIE de Spa).

Date d'affichage de l'avis d'enquête	Date de début et de fin de l'enquête publique	Lieu, date et heure de la séance de clôture de l'enquête publique	Réclamations et observations à adresser aux adresses suivantes jusqu'au 18/04/2024
28/02/2024	Du 4/03/2024 au 18/04/2024	Administration communale de Spa Rue de l'Hôtel de Ville, 44 – 4900 Spa Le 18/04/2024 à 11h00	***Par voie postale :*** Collège communal de Spa Rue de l'Hôtel de Ville, 44 – 4900 Spa ***Par e-mail :*** environnement@villedespa.be

L'enquête publique est réalisée par la commune de Spa.
Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Spa, à partir de la date de début jusqu'à la date de clôture de l'enquête, à savoir à partir du 4/03/2024 jusqu'au 18/04/2024, chaque jour ouvrable pendant les heures de service (du lundi au vendredi de 9h à 12h et le mercredi de 13h30 à 15h30) et sur rendez-vous de 10h à 12h le samedi À Spa, lorsque la consultation a lieu le samedi, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous auprès du service environnement (M. Baptiste DELCOUR – tél : 087/79.53.82 ; mail : environnement@villedespa.be).

Toute personne peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la date de clôture de l'enquête publique.
Les réclamations et observations verbales peuvent être recueillies sur rendez-vous par l'agent communal délégué à cet effet (même agent que cité ci-dessus).

Tout intéressé peut obtenir des explications sur le projet auprès des personnes dont les coordonnées sont reprises ci-dessus ou au cantonnement du DNF de Spa (Balmoral 41 à 4845 JALHAY, mail : cantonnement.nature.forets.spa@spw.wallonie.be ; tél. : +32 (0)87 29 90 80) et à la Direction de LIEGE (Esplanade Simone Veil 1, B - 4000 Liège, mail : nature.forets.liege@spw.wallonie.be ; tél. : +32 (0)4 228 76 52).
L'autorité compétente pour prendre la décision sur le projet objet de la présente enquête publique est le ministre wallon en charge des forêts.

A Spa, le 28/02/2024